Assemblée Générale Constitutive de WIM-AC

Women of Mining - Afrique Centrale

Rapport du compte rendu de l'assemblée tenue le 30 juillet 2025 à Yaoundé, Cameroun, organisée par l'Association des Femmes du Secteur Minier du Cameroun (AFEMIC).



Ordre du jour et participants

Ordre du jour

- Présentation de l'ordre du jour
- Présentation des membres
- Mot de bienvenue de la présidente d'AFEMIC
- Aperçu du secteur minier dans les pays membres
- Adoption des statuts et du règlement intérieur modifiés
- Élections du bureau exécutif
- Mot de fin et clôture

Pays participants

- Cameroun
- Congo-Brazzaville
- Gabon
- République Centrafricaine (RCA)
- République Démocratique du Congo (RDC)
- Tchad

La journée a commencé par la lecture du programme par Mme Micheline NDJETOH, suivie de la présentation des déléguées des différents pays venues participer à cette première Assemblée Générale Constitutive.

Mot de bienvenue

Mme Pascaline OMGBA, Présidente de l'Association des femmes des mines du Cameroun (AFEMIC), a pris la parole pour souhaiter la bienvenue et remercier toutes les participantes qui se sont déplacées à Yaoundé pour participer à la première Assemblée Générale Constitutive du réseau des Femmes du secteur minier des six pays membres de l'Afrique Centrale.

Elle a souligné l'importance de cette rencontre pour l'élaboration d'un plan d'action commun pour les trois prochaines années, visant à renforcer la position des femmes dans le secteur minier en Afrique Centrale.



Aperçu du secteur minier en RDC

Mme Dorothée MASELE, Présidente de la WIM/RDC, a présenté la situation des femmes de la RDC en général et celles du secteur minier en particulier:

- Positionnement des femmes dans les entreprises industrielles et l'exploitation artisanale
- Représentation minoritaire mais voix entendues
- Nomination d'une femme ministre des mines au niveau national
- Promotion de femmes à des postes de responsabilité dans l'industrie et l'artisanat

Défis identifiés:

- Sécurité au travail
- Manque de Zones d'Exploitation Artisanale (ZEAs) viables et accessibles aux femmes
- Présence problématique des enfants dans les mines
- Nécessité de plaidoyers continus pour trouver des solutions adaptées





Préparation des documents statutaires

Après l'aperçu du secteur minier de la RDC, Mme NDJETOH a demandé aux membres présentes si elles avaient toutes lu et compris les différents documents mis à leur disposition:

- Draft des Statuts
- Règlement Intérieur
- Plan d'action de WIM-AC

Constatant que la plupart des membres n'avaient pas eu le temps de parcourir ces documents (reçus la veille de l'AG), la modératrice a proposé à l'assemblée de faire la lecture des documents séance tenante avant de procéder à leur adoption.

① Cette étape a permis d'assurer que toutes les participantes comprennent pleinement les documents fondateurs de l'organisation avant leur adoption officielle.

Décisions et résolutions adoptées

Nom officiel

WIM-AC (Women of Mining – Afrique
Centrale)

2
Siège permanent
Yaoundé, Cameroun

Documents adoptés
Statuts et règlement intérieur modifiés

Ces décisions fondamentales établissent le cadre juridique et organisationnel de WIM-AC, permettant à l'organisation de fonctionner officiellement dans les six pays membres d'Afrique Centrale.

L'adoption du siège permanent à Yaoundé facilitera la coordination des activités et renforcera la visibilité de l'organisation dans la région.

Bureau exécutif élu

Poste	Nom & Pays
Coordinatrice	Mme Florence KAMFWA (RDC)
Coordinatrice adjointe – Administration	Mme Micheline NDJETOH (CMR)
Coordinatrice adjointe – Finances	Mme Alphonsine TSHILEFE (RDC)
Commission Organisation, Relations extérieures & Communication	Mme Flore (Tchad)
Commission Promotion du genre et plaidoyer	Mme Pauline DIWOUTA (Cameroun)

Bureau exécutif élu (suite)

Poste	Nom & Pays
Commission Formation, Recherche & Développement	Mme Fanta Samba VOMI (RCA)
Commission Recherche & Financement	Gabon
Commission Affaires juridiques & contentieux	Mme Liliane MBUMB (RDC)
Commission Santé, Sécurité & Développement durable	République du Congo

Le bureau exécutif élu représente équitablement les six pays membres, assurant ainsi une gouvernance inclusive et représentative des différentes réalités nationales du secteur minier en Afrique Centrale.

Clôture et prochaines étapes

Finalisation du plan d'action

Mme Micheline NDJETOH a précisé que le plan d'action final sera validé en ligne après concertation du bureau exécutif nouvellement élu.

Cette approche permettra d'intégrer les contributions de tous les pays membres et d'assurer un alignement stratégique avec les priorités identifiées.

Clôture officielle

La Présidente d'AFEMIC a félicité l'équipe nouvellement élue et a déclaré la clôture officielle de l'Assemblée Générale.

La séance s'est terminée par des prises de photos, marquant symboliquement la naissance officielle de WIM-AC comme entité régionale.



Conclusion et priorités

Cette Assemblée Générale Constitutive constitue une étape importante pour l'organisation des femmes du secteur minier en Afrique Centrale. Elle a permis de valider les statuts et règlements intérieurs, d'élire un bureau exécutif représentatif et de définir les grandes orientations à venir.

Participation accrue des femmes

Renforcer la présence féminine dans les instances de prise de décision du secteur minier dans les six pays membres.

Zones d'exploitation artisanale

Obtention de ZEAs viables et accessibles spécifiquement pour les femmes minières.

Protection de l'enfant

Lutte contre la présence des enfants dans les sites miniers à travers des initiatives coordonnées.